

PROCÈS-VERBAL séance du du 15/10/2024 à 20h30

Président de séance : Mme FOURNEL Béatrice

Membres présents (8) : CHAMBOST Françoise, CHERBLANC Raphaël, FOURNEL Béatrice, GIROUD Lucien, LAURENT Benoît, PAIN Evelyne, PION Eric, RONDEPIERRE Amandine.

Membre absent excusé : GUILLEMOT Olivier (pouvoir à Mme CHAMBOST)

Membre absent : BISSUEL Victoire Quorum à 6

Nombre des Conseillers en exercice : 10 présents : 7 votants : 9 quorum : 6

Mme RONDEPIERRE se porte volontaire pour être secrétaire de séance.

Mme FOURNEL ouvre la séance et demande aux membres d'approuver les comptes-rendus des 23 juillet et 5 septembre 2024 - POUR : 9

Mme FOURNEL sollicite le conseil municipal pour ajouter à l'ordre du jour la convention avec la préfecture pour l'envoi d'actes dématérialisés. Le conseil municipal donne son aval et autorise Mme FOURNEL à signer cette convention à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance :

- 1 – Transfert de compétence assainissement
- 2 – Subvention Machez'tival
- 3 – Aménagement terrain
- 4 – Bâtiments communaux
- 5 - Questions diverses

• **1 Convention transfert de compétence pour l'assainissement** :

La compétence assainissement doit être transférée au 01/01/2026 mais de nouvelles directives gouvernementales sont en attente.

Afin de connaître les avantages et les conditions de ce transfert, la COPLER souhaite lancer une étude et demande aux communes de son territoire de signer une convention **de mandat pour la consultation d'un cabinet.**

Mme FOURNEL demande l'autorisation de signer cette convention : pour 9.

• **2 Subvention Machez'tival** :

Mme FOURNEL lit un courrier transmis par l'association Machez'tival dans lequel une demande de subvention de démarrage d'activité est sollicitée, ainsi que l'obtention d'une clé du local des associations.

Mme FOURNEL indique qu'au BP 2024, le conseil avait prévu une subvention de 200€.

Mme FOURNEL demande l'accord pour l'avance de subvention : POUR 9.

Quant à la clé du local, Mme FOURNEL mentionne qu'une réunion avec toutes les associations de Machézal est prévue en mairie le samedi 19 octobre 2024 pour échanger sur le fonctionnement du local, le planning des événements...

• **3 Aménagement terrain derrière la mairie :**

* local boules : Mme PAIN indique que le carreleur débute le 21/10/2024.

* des dysfonctionnements ont été remarqués suite à la pose des fenêtres par l'entreprise Mat'Metal : problèmes de vérins, de dimensions de fenêtres, finition non isolante... Le travail effectué ne correspond pas à la demande initiale car il y a eu des modifications pouvant impacter l'assurance du bâti et la garantie décennale.

Le conseil souhaite faire un point avec l'entreprise concernée, même si la facture a déjà été mise en paiement.

* un problème de dimension de dalle, plus haute que prévue, est également soulevé ce qui a un impact sur l'apport de matière pour le revêtement et le remblai. Mme PAIN doit faire un point avec LP Paysage pour connaître le chiffrage de cet apport au niveau quantité et financier.

* Mme PAIN informe qu'un devis pour les barrières a été reçu : Mat'Metal pour 9 576,47 € HT.

La commission bâtiment étudiera cette proposition pour le prochain conseil municipal.

* Mme PAIN transmet le devis de PPTB pour la fourniture et pose pour les urinoirs = 723,60 € TTC – POUR 9.

* Mme PAIN sollicite l'avis du conseil pour choisir l'essence des arbres : 2 Acer Rubrum + 2 tilia cordata ont été choisis.

Le conseil souhaite se réunir pour faire un état des lieux interne du chantier (26/10/2024) dans l'optique d'organiser, début novembre, une réunion de fin chantier avec tous les artisans intervenus sur ce projet.

• **4-Bâtiments communaux : Bar :**

Mme FOURNEL indique avoir été sollicité par les locataires du bar car ils rencontrent des difficultés financières suite aux travaux effectués et aux premières commandes chez Paput.

Pour rappel, le conseil avait acté une gratuité de loyers pour les 3 premiers mois d'occupation. D'octobre 2024 à mars 2025, les loyers sont facturés à 50 % soit à 250 €/mois pour le bar/logement) et 25 € par mois pour la licence.

Malgré cette aide financière, ils sollicitent à nouveau 3 mois de loyers supplémentaires gratuits mais ne souhaitent pas forcément une aide de la mairie pour la partie restauration.

En parallèle, ils ont lancé une cagnotte leetchi a été diffusée sur les réseaux pour l'achat de matériel de cuisine.

Mme FOURNEL rappelle que depuis juin 2024, elle insiste pour qu'ils prennent contact avec les services de la Copler pour les accompagner dans les demandes d'aides et de subventions. Aucune démarche n'a encore été faite.

Après discussion, le conseil ne souhaite pas offrir 3 mois supplémentaires de loyers gratuits puisque le bar est ouvert et le logement occupé, mais propose l'achat de matériel de cuisine d'occasion (un piano-four électrique) pour une mise à disposition (avenant au bail à prévoir) et souhaite que les démarches auprès de la COPLER soient engagées par leurs soins –

POUR : 8 et 1 abstention : Olivier Guillemot

• **Logement à côté du bar :**

Mme PAIN indique que des devis sont en attente (électricité et plâtrerie).

Questions diverses :

- Mme FOURNEL informe que Marie de la cantine sera en stage d'intégration du 17/10 au 23/10. Un service de remplacement est prévu avec Magali, Béatrice et Evelyne.
- Mme FOURNEL explique qu'une évolution du statut des secrétaires de mairie est en cours, ainsi que des changements pour la mutuelle et prévoyance. Le centre de gestion doit nous informer des évolutions.
- Une commission finances est fixée au jeudi 24/10 à 18h.
- Mme FOURNEL indique que Mme BARRAS a sollicité la mairie pour une servitude de tréfond pour la canalisation de la salle des fêtes qui passe proche de la propriété de la famille. Contact pris avec le conseil juridique de la mairie afin d'acter cette servitude via un acte administratif.
- Mme CHAMBOST détaille la réunion de la bibliothèque qui a eu lieu le samedi 12 octobre à 9h30 afin de réorganiser son fonctionnement suite au départ de Mme Jusselme. 17 personnes ont été présentes, dont 3 nouvelles qui se portent volontaires.
Une période de transition jusqu'à fin décembre 2024 a été actée afin de gérer l'échange de livres, les plannings des permanences, les commissions...
La mairie souhaite qu'un interlocuteur soit désigné pour une répartition tripartite : Département – Mairie – Bibliothèque.
- Mme CHAMBOST fait remarquer que les dalles de l'escalier extérieur de l'ancien local des associations sont en mauvais état et que les hortensias prennent beaucoup trop d'ampleur. Un point avec le cantonnier sera fait.
- Mme CHAMBOST souhaite relancer le service communication de la COPLER pour la signalétique des composteurs dans le village + distribution de flyers.
- Le téléthon aura lieu à la salle des fêtes de Machézal le 30/11 toute la journée avec concours de belote, soupe au chou sur place ou à emporter matin et fin d'après-midi, petit marché, buvette...
- M. PION souhaite solliciter l'avis et le diagnostic de LP Paysage pour les platanes du bourg car certains sont creux ou mal en point. Il propose de réfléchir à la plantation d'une autre lignée.
- M. CHERBLANC fait un point voirie : désherbage en cours du cimetière, réunion le 26/10 pour envisager les travaux en 2025.

La séance est levée à minuit.

Le Maire
Béatrice FOURNEL

Le secrétaire de séance
Amandine RONDEPIERRE